BANNALEC infos

Magazine de la commune de Bannalec • MAI 2023

BUDGET 2023

Une bonne santé financière

Page 08

BANNALEC
BANALEG

PENNAD-STUR AR MAER

Alies e vez lavaret ez eus startijenn gant Kumun Banaleg ha koulskoude hor bez da dalañ ouzh ar memes prederiadennoù ha re kumunioù all. Unan eus diaesterioù 2023 eo kresk koust hor prenadennoù hag ivez ha dreist-holl hini an energiezh (trelosk, tredan ha gaz).

Gant ar prizioù a gresk kalz abaoe meur a viz eo strishoc'h-strishañ an traoù evidomp a-fet argant ha rankout a reomp kontrollañ hon dispignoù boaziet. Evel an holl ne c'hallomp ket pellaat diouzh ar palioù lakaet ganeomp war dachenn an argant. Met ret eo cheñch hon doare beveziñ ivez : digreskiñ hon dispignoù war an energiezh zo deuet da vezañ ur benveg ret evit reiñ an tu da gumun Banaleg d'ober traoù en amzer da zont evit dont da vezañ dalc'husoc'h evel-se en ur blegenn ma pad koust an energiezh da greskiñ.

Abalamour da skañvaat an efedoù war argant ar gumun hon eus savet ur steuñv eta evit beveziñ energiezh gant moder e 2023 hag emaomp o vont da genderc'hel gantañ er bloavezhioù da zont. Ar sobrentez-se a zeu da wir gant digresk hor bevezadurioù energiezh a rank bezañ gwelet evel an tu da genderc'hel gant hor raktresoù evit ar gumun ha n'eo ket evel rediennoù nevez hepken. Gant ar memes doare ha ma'z eo bet graet evit an energiezh e fell din lakaat ur steuñv war-sav evit beveziñ dour gant moder rak rankout a reomp tennañ dour eus ar metoù naturel hep mont dreist ar roudenn, muioc'h c'hoazh abalamour da zireizhamant an hin a zo e Breizh ivez.

Ar sobrentez-se a dalvez, a gav din, prientiñ an amzer-da-zont pell diouzh an traoù tonket ha drastus. Un ober mat evit an holl eo kentoc'h. En ur pennad-kaoz eus an Télégramme eus an 2 a viz Meurzh 2023, e lavare an istorourez Mona Ouzouf : « Breizh .... he deus cheñchet neuz da vat; en ur bed darempredet gant an disfiziañs hag an droukrañs, e pourchas goanag an araokaat c'hoazh ». Krediñ a rafen ouzhpennañ ivez e pourchas Breizh ur gwir vuhez sevenadurel ha sokial, digamambre.

Evel-se eo hag e chomo an hañv ur mare festus ha plijus evit kumun Banaleg. Rak kalz a abadennoù a vez e-pad an hañv, pe e vefe klouar an amzer pe ne vefe ket ken brav-se a-wechoù zoken :

En hañv, m'emaoc'h e Banaleg, ne vioc'h ket dipitet gant ar sklafad bras a emgavioù a vo kinniget gant ar c'hevredigezhioù lec'hel. Pe e vefec'h paotr pe blac'h ar sevenadur, an hengounioù pe ar sportoù, e vo traoù evit plijout d'an holl.

M'oc'h tik gant ar sonerezh, na c'hwitit ket gouel ar sonerezh, ar gwenervezhioù sonerezh gant Bann'Anim, an Nozvezh Kabared pe c'hoazh ar Fest Marc'h Tan.

Ar gouelioù hengounel n'emaint ket war-lerc'h ar re all kennebeut, gant pardonioù ar chapelioù, gouel ar micherioù kozh, kenstrivadeg-departamant kezeg Breizh, gouel broadel an 13 a viz Gouere hag euredoù giz Breizh ar 15 a viz Eost. Splujit e sevenadur Breizh en ur gemer perzh en abadennoù plijus ha festus-se.

Evit ar re a gar ar sportoù, an Olimpiadennoù, ar c'henstrivadegoù petank bep Gwener, an tournamant tennis pe c'hoazh an emvod atleterezh diouzh noz ho po tro da lakaat kas war ho korf, da c'hoari ouzh ar re all pe da reiñ nerzh kalon d'ar berzhidi.

Un troc'h eo eta evit pep hini en e vuhez pemdeziek : mont er-maez un tamm eus an traoù omp kustum d'ober ha tremen ur mare all evit selaou, gwelet, ober anaouegezh gant tra-mañ-tra, kemer perzh, krouiñ, kejañ gant den-mañ-den, kas anezhi.

Sobrentez ha plijadur eta,

Christophe Le Roux,
Maer Banaleg

ÉDITO

La commune de Bannalec est souvent qualifiée de dynamique et pourtant nous sommes confrontés aux mêmes préoccupations que beaucoup d'autres communes. Une des difficultés de 2023 est l'augmentation des coûts de nos achats mais aussi et surtout de l'énergie (carburant, électricité et gaz).

Avec cette inflation qui galope depuis plusieurs mois, nous sommes de plus en plus contraints financièrement et nous devons contrôler nos dépenses courantes. Comme tout à chacun, on ne peut pas s'écarter de notre trajectoire financière. Mais il est aussi nécessaire de modifier notre façon de consommer : réduire nos dépenses d'énergie est devenu le levier indispensable pour redonner à la commune de Bannalec la possibilité d'agir dans le futur et pour nous rendre ainsi plus résilient dans une conjoncture durable de hausse des coûts de l'énergie.

Afin d'atténuer les effets sur nos finances communales, nous avons donc mis en place un plan de sobriété énergétique pour 2023 et nous allons le poursuivre dans les années à venir. Cette sobriété qui se concrétise par une baisse de nos consommations d'énergie doit être vue comme la possibilité de poursuivre des projets pour la commune et non pas seulement comme de nouvelles contraintes. De la même manière que l'énergie, je souhaite la mise en place d'un plan de sobriété eau car nos prélèvements dans le milieu naturel doivent être limités, d'autant plus à cause du dérèglement climatique que subit aussi la Bretagne.

Cette sobriété, c'est je crois préparer l'avenir loin du fatalisme ou du catastrophisme. Lors d'une interview dans Le Télégramme du 02 mars 2023, l'historienne Mona Ozouf affirmait que « *La Bretagne ... a décisivement changé de visage ; dans un monde habité par la défiance et le ressentiment, elle procure encore l'espérance du progrès* ». Je me permettrai d'ajouter que la Bretagne procure aussi une vie culturelle et sociale véritable, sans artifice.

Ainsi, la période estivale est et restera pour la commune de Bannalec un moment festif et convivial. En effet, de nombreux évènements ponctuent l'été que la météo soit clémente et parfois même un peu moins :

Cet été, si vous êtes à Bannalec, vous ne serez pas déçu par le large éventail de rendez-vous proposés par les associations locales. Que vous soyez amateur de culture, de traditions ou de sports, il y en aura pour tous les goûts.

Si vous êtes passionné de musique, ne manquez pas la fête de la musique, les vendredis musicaux de Bann'Anim, la Nuit Cabaret ou encore le Fest Marc'h Tan. Ces événements promettent des moments forts en musique et en émotions.

Les fêtes traditionnelles ne sont pas en reste non plus, avec les pardons de chapelles, la fête des vieux métiers, le concours départemental du cheval breton, la fête nationale du 13 juillet et les noces bretonnes du 15 août. Plongez-vous dans la culture bretonne en participant à ces événements conviviaux et festifs.

Pour les amateurs de sports, les Olympiades, les concours de pétanque tous les vendredis, le tournoi de tennis ou encore le meeting nocturne d'athlétisme seront l'occasion de se dépenser, de se mesurer aux autres ou d'encourager les participants.

C'est donc pour chacune et chacun le moment d'une parenthèse dans le quotidien : sortir un peu de son cadre habituel et vivre un autre moment pour écouter, voir, découvrir, participer, créer, rencontrer, faire la fête.

Sobriété et convivialité donc,

Christophe Le Roux, Maire de Bannalec

Journal d'informations municipales de Bannalec

Directeur de publication : Christophe Le Roux - **Comité de rédaction** : Sylvain Dubreuil, Marie-France Le Coz, Jérôme Lemaire, Christelle Bessaguet, Odile Le Cann, Roger Carnot, Marie Duigou et Guy Doeuff - **Crédit photos** : service communication de la mairie de Bannalec, associations - **Conception et réalisation** : N'Chips Creation, Bannalec 06 84 44 43 72 - **Imprimerie** : Imprigraph à Arradon (56)

Retraite

Départ en retraite de Catherine Hascoët

Catherine Hascoët a débuté sa carrière professionnelle dans plusieurs entreprises de la région. Elle s'est formée dans le domaine des productions horticoles et a décidé de rejoindre les effectifs du personnel municipal en novembre 2003. Son intégration au sein du pôle technique, au service des espaces verts a été une belle réussite, car après quelques mois de contrat, elle a été nommée en 2005.

Catherine a ensuite rejoint le service périscolaire et entretien des locaux. Elle a mis toutes ses compétences et son dynamisme au service de son travail. Son implication a été très appréciée par ses collègues et les enfants qu'elle côtoyait.

Elle a ensuite été promue au grade d'adjointe technique principale de 1re classe.

Après de longues années de bons et loyaux services, Catherine a décidé de prendre sa retraite : elle a fait valoir ses droits à partir du 1er juillet 2023. Comme les enfants, tous les agents et élus garderont le souvenir d'une femme souriante, dynamique, compétente et toujours prête à aider.

Rencontres

Les élèves internes du collège découvrent le réseau de chaleur

Fin mars, un groupe d'internes du collège Jean-Jaurès a exploré les installations du réseau de chaleur de la commune en compagnie du maire Christophe Le Roux et des agents Jean-Noël Rapicault et Lilian Cotillec.

Cette visite a été l'occasion pour les collégiens de découvrir les coulisses de cette installation qui permet d'assurer le chauffage de nombreux bâtiments de la commune, tels que la mairie, l'école élémentaire Mona-Ozouf, la cuisine centrale et même l'Ehpad Les Genêts, le collège Jean-Jaurès et l'école Notre-Dame qui achètent de la chaleur à la commune.

En 2013, les élus municipaux ont cherché un moyen de diminuer la dépendance de la commune aux énergies fossiles tout en encourageant l'entretien du bocage par les agriculteurs. Ainsi, environ 400 tonnes de combustible sont utilisées par an pour alimenter la chaufferie bois municipale.

La maintenance de l'installation est assurée par les services techniques de la commune et la chaleur est diffusée à travers un kilomètre de réseau dont une partie traverse l'école Mona-Ozouf pour arriver à la sous-station du collège, qui permet notamment d'alimenter l'internat en eau chaude et en chauffage.

D'autres visites du réseau de chaleur ont déjà été organisées pour les Bannalécois et pour l'association AVF au cours de ces dernières années.

Rencontre avec le maire

Ce groupe d'élèves s'est également rendu en mairie pour rencontrer le maire de Bannalec, Christophe Le Roux, ainsi que le directeur général des services, François Conner.

Dans le cadre de cette rencontre, l'objectif était de présenter aux élèves les diverses missions de service public assurées par la commune.

Au cours de la présentation, les élèves ont été informés des missions de la mairie, en particulier en ce qui concerne la gestion de la voirie, de l'état civil, du service enfance-jeunesse et des loisirs. Ils ont également été initiés au fonctionnement de la mairie et à la manière dont les décisions y sont prises.

Les élèves ont eu la possibilité de poser des questions, qui portaient principalement sur les projets futurs de la ville, les difficultés rencontrées dans la gestion de la ville et les équipements de loisirs.

Travaux

Extension du colombarium au cimetière

La commune doit faire face à un problème de saturation de son colombarium. En effet, les emplacements sont de plus en plus rares, alors que la demande ne cesse d'augmenter. Face à cette situation, les élus ont décidé de prendre des mesures pour répondre aux besoins des familles endeuillées.

L'extension du colombarium est donc en cours, avec l'aménagement d'une cinquantaine de cavurnes dans un premier temps. Cette nouvelle extension est collée à l'existant et délimitée par des gabions. Les allées et l'ensemencement sont également prévus pour faciliter l'accès aux nouveaux emplacements.

L'étude et la réalisation de ces travaux sont réalisées par les services techniques, en concertation avec l'adjointe au maire Odile Le Cann. Cette extension permettra d'offrir des solutions d'inhumation pour les années à venir.

12 000 €

C'est le coût total des travaux, fournitures incluses.

Le sentier de moustoulgoat

Les zones de captage sont essentielles pour améliorer la qualité de l'eau, mais elles offrent également une opportunité unique de redécouvrir des espaces de biodiversité, de vie et de loisirs. Malheureusement, les projets passés ont souvent négligé des terrains qui semblaient peu intéressants, tels que celui du captage d'Intron Varia.

Cependant, les choses ont changé grâce aux passerelles qui ont permis d'ouvrir cet espace isolé et de le rendre accessible à un large public. Désormais, il est possible de redécouvrir cet espace oublié le long du ruisseau descendant de Coatériac. Par ailleurs, cet espace est si proche des zones urbaines qu'il pourrait même devenir un « jardin d'agrément » ou un lieu de promenade pour les enfants en bas âge comme l'espace Emmanuel-Robin. Il est donc crucial de poursuivre les efforts visant à reconquérir ces espaces de biodiversité, de vie et de loisirs. Les zones de captages sont un réaménagement du territoire fondamental pour améliorer la qualité de l'eau, mais elles peuvent également contribuer à la création d'espaces publics agréables et accessibles à tous.

Travaux

Poursuite de la réhabilitation du quartier de la Gare

Après la réalisation du pôle d'échange multimodal et de la requalification des espaces publics de la gare, la commune poursuit la réhabilitation de ce secteur avec la réalisation d'un programme de logements sur l'ancienne propriété Le Gall.

Depuis le mois de février, l'entreprise Le Fer a entrepris d'importants travaux de déboisement et de démolition dans cette rue, à l'emplacement de l'ancienne propriété Le Gall. Cette propriété, située au 107, rue de la Gare, était à l'état d'abandon depuis de nombreuses années, jusqu'à ce que la commune en devienne propriétaire, suite à une procédure. L'entreprise Le Fer a été retenue pour ces travaux pour un montant de 37000 € HT, qui seront en partie subventionnés par le fonds de concours déconstruction-reconstruction de Quimperlé Communauté

Lors du conseil municipal du 7 octobre 2022, les élus ont validé la vente de cette parcelle de 3 647 m2 à l'Office public d'aménagement et de construction (Opac) de Quimper Cornouaille, avec le déboisement, la démolition et le désamiantage à la charge de la commune. Ce projet immobilier prévoit la construction de 14 logements individuels, dont deux grands bâtiments donnant sur la rue (neuf appartements) et cinq maisons individuelles à l'arrière.

Ce projet d'habitations qui avait fait l'objet d'une consultation de la population, contribuera à dynamiser le quartier de la Gare en réhabilitant des friches urbaines, et répondra à la forte demande de logements dans la commune, notamment pour des locations. La construction de ces logements permettra également de revitaliser une zone abandonnée depuis longtemps, et de redonner vie à un quartier qui en avait bien besoin.

14

C'est le nombre de logements individuels que prévoit ce projet immobilier.

Les travaux de rénovation des terrains de tennis

Les travaux de rénovation des terrains de tennis extérieurs de la rue de Kerlagadic ont débuté au printemps 2023, après avoir été reportés en raison des restrictions d'utilisation de l'eau à l'été 2022. Ces travaux font partie d'un engagement plus large de la municipalité qui s'inscrit dans le cadre du label Ville active et sportive détenu par la commune, comme l'a indiqué Sylvain Dubreuil, l'adjoint au maire, en charge des sports.

Les agents municipaux ont commencé par le changement du grillage d'enceinte des deux courts extérieurs, la rénovation des sols a ensuite été effectuée par l'entreprise ST Groupe. Ces travaux sont particulièrement importants pour garantir la sécurité des joueurs et prolonger la durée de vie des terrains. Ils permettront également d'améliorer l'expérience des joueurs en assurant une surface de jeu de qualité. Le coût des travaux est estimé à 19 850 € HT.

Ces travaux sont une excellente nouvelle pour les amateurs de tennis de la commune, qui pourront bientôt profiter de terrains rénovés et de meilleure qualité.

Du 19 au 29 juillet, le club de tennis organise son traditionnel tournoi d'été, qui se déroulera donc sur ces terrains refaits à neuf.

Sport

Un nouvel équipement sportif pour promouvoir l'activité physique

Fin mars, Sylvain Dubreuil, l'adjoint au maire chargé des associations s'est rendu sur le nouvel équipement sportif appelé le terrain Foot 5, accompagné de l'élu Denis Barguil et des présidents des clubs de football et de football en marchant Loïc Toquec et André Pennanguer.

Ce terrain de sport synthétique de 30 x 18 mètres est désormais accessible aux Bannalécois, sous réserve de se conformer au règlement.

La construction de ce terrain répond à plusieurs objectifs. Tout d'abord, il s'agit d'encourager l'activité physique et la santé des jeunes et des moins jeunes en proposant un équipement sportif de qualité. De plus, ce nouvel équipement devrait aider à lutter contre la sédentarité des jeunes, un phénomène qui s'est développé depuis la période de crise sanitaire.

La réalisation de ce projet a été confiée à la société Camma Sport de Bréal sous Montfort (35). Le terrain a été installé sur l'ancien terrain de tennis près du skatepark. Le terrain est équipé d'un gazon synthétique posé sur une couche d'isolant pour amortir les chocs.

Cette nouvelle infrastructure sportive s'inscrit également dans la politique municipale d'accompagnement des associations sportives et de promotion des activités physiques pour tous, symbolisé par le label ville active et sportive que Bannalec a reçu.

Avec l'ouverture de ce nouvel équipement sportif, la ville de Bannalec offre à ses habitants une nouvelle opportunité de pratiquer une activité physique régulière dans un cadre agréable et adapté à tous les niveaux.

Le club de football en marchant est prioritaire pour utiliser le terrain en soirée, le mardi et le jeudi et en matinée le dimanche, pendant la période printemps-été. Un règlement a été affiché sur la structure qui rappelle les règles d'usage de cet équipement (pas de deux-roues, de bouteilles en verre et de cigarettes, pas de crampons en métal ...).

Le financement de ce projet :

Subvention du Conseil Départemental : 20 000 € HT soit 30,2%

Aide de la Fédération française de football : 30 000 € HT soit 45,2%

Participation de la commune : 16 330 € HT soit 24,6%

Pour un total de 66 330 €

Médaille

Enzo Le Nestour, un apprenti en or

Les élus municipaux ont tenu à saluer la belle distinction d'Enzo Le Nestour, un jeune Bannalécois de 17 ans scolarisé au lycée professionnel Pierre-Guéguin de Concarneau, qui a remporté cette année, la médaille d'or nationale du Meilleur Apprenti de France.

Enzo, un élève de terminale en électrotechnique, a reçu une médaille d'or nationale pour sa performance exceptionnelle dans le concours «Un des Meilleurs Apprentis de France». Cette distinction intervient après qu'Enzo ait remporté des médailles d'or départementales et régionales.

En alternance chez Actemium Cornouaille, spécialiste en électricité industrielle de Concarneau, il avait rencontré des difficultés pour trouver une orientation qui lui convenait avant de découvrir cette formation. Grâce à sa réussite au concours, Enzo espère que cela aidera à améliorer ses perspectives d'emploi et à inspirer d'autres élèves qui pourraient être en difficulté dans leurs études.

La cérémonie de remise de la médaille d'or s'est déroulée au théâtre du Châtelet à Paris, en présence de deux ministres et après une longue attente en raison du grand nombre d'apprentis à récompenser.

Sorties

Une soirée conviviale pour les élus du CMJ

Des élus et animateurs municipaux ont organisé une soirée bowling et repas pour les enfants élus du conseil municipal des jeunes à L'Eden Bowl de Mellac, fin mars. Cette soirée avait pour but de féliciter les jeunes élus pour leur travail durant leur première année de mandat et de discuter de projets à venir. Ils ont notamment évoqué les améliorations à apporter au skatepark et la mise en place d'un terrain à bosses. La soirée au bowling a été très animée, avec des parties de bowling conviviales et une excellente ambiance.

Des adolescents enchantés de leur séjour au Futuroscope

Les adhérents de l'Espace Jeunes de Bannalec ont organisé un séjour au Futuroscope de Poitiers qui s'est déroulé du lundi 17 au mercredi 19 avril.

Thibault Pennanguer et Annaïk Merdy, deux animateurs de l'Espace Jeunes ont orchestré l'organisation de ce séjour. « Lorsque nous avons présenté ce projet aux jeunes, ils ont tout de suite été enthousiastes à l'idée de découvrir les attractions de ce parc de loisirs » indique Annaïk.

Les jeunes ont réussi à réduire le coût du séjour, car depuis plusieurs mois, les adhérents de l'Espace Jeunes ont mené plusieurs actions d'autofinancement : ils ont vendu des gâteaux au stade pendant un match de football, des objets sur le marché de Noël, ainsi que des saucissons. Thibault ajoute : « c'était vraiment sympa de voir l'implication et la motivation de ces jeunes dans le projet : le groupe est désormais complet avec une vingtaine de participants. Ils ont compris l'importance de l'autofinancement et ont travaillé dur pour réduire les coûts ».

Les tarifs ont été élaborés en fonction du quotient familial, selon la délibération des élus municipaux lors de la dernière séance du conseil : ils avaient été fixés de 48 à 89 € par participant.

CMJ

Un questionnaire sur le harcèlement élaboré par le CMJ

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes de la commune travaillent depuis plusieurs semaines sur le thème du harcèlement. Conscients de l'importance de ce sujet, ils ont préparé un questionnaire qui a été diffusé dans toutes les écoles de la ville, du CE1 jusqu'au collège, grâce à l'appui des animateurs municipaux.

Le but de ce questionnaire est d'évaluer ce phénomène dans les écoles et de recueillir des témoignages pour mieux comprendre les problèmes rencontrés par les enfants. Les élus du CMJ souhaitent utiliser ces informations pour mettre en place des actions concrètes pour prévenir de telles situations.

Le dépouillement du questionnaire devrait avoir lieu avant le début de l'été.

Un budget 2023 sans augmentation des taux d'imposition

En adoptant son budget pour l'année 2023, la commune de Bannalec a dû faire face à des défis majeurs, avec l'augmentation considérable du prix de l'énergie et des matières premières. C'est pour préserver une bonne qualité de service que différentes mesures d'économies ont dû être prises, qui ont eu un impact non négligeable sur la vie locale.

Une estimation avait été réalisée il y a plusieurs mois pour déterminer l'impact de la hausse du coût de l'énergie sur notre budget. Chacun d'entre vous a déjà pu le constater pour son propre foyer, l'inflation a également un effet notable sur les dépenses de la commune avec l'augmentation des prix des denrées alimentaires nécessaires à la confection des repas de la restauration scolaire, du carburant …

Les élus ont réussi cette année à résoudre une équation complexe et ils ont pris la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition et de ne pas avoir recours à l'emprunt. « Ce n'était pas acquis d'avance » comme l'a indiqué le maire lors du conseil municipal du mois d'avril qui a souligné que ces décisions permettaient de ne pas toucher le pouvoir d'achat des ménages, de poursuivre le désendettement de la commune, de maintenir les projets d'investissements et des services publics de qualité dans la commune.

2023

Dépenses réelles de fonctionnement :

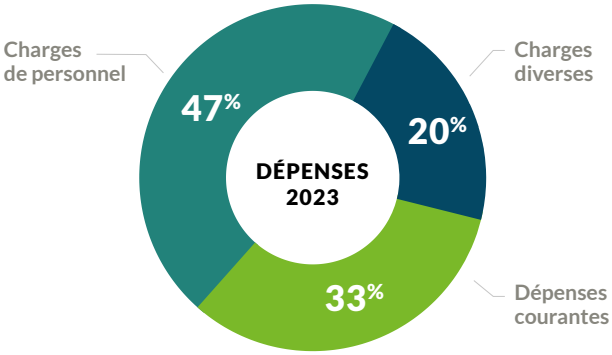

Dépenses courantes	1 809 000,00
Charges de personnel	2 630 000,00
Charges diverves :	
Autres charges de gestion courante	491 900,00
Charges financières Intérêts de la dette	75 000,00
Charges exceptionnelles, atténuations produits, imprévus	87 349,50
Amortissements	265 403,50
Virement pour investissement	193 000,00

5 551 653 €

2023

Recettes réelles de fonctionnement :

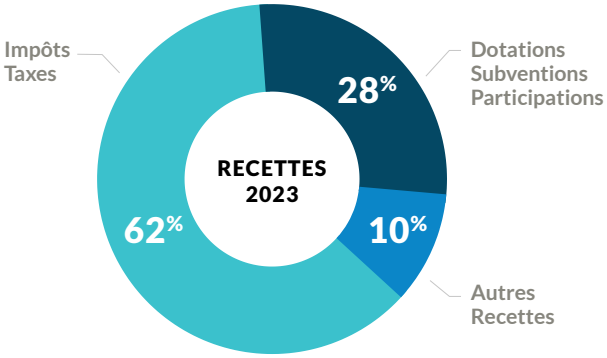

Impôts et taxes	3 460 977,00
Dotations,subventions et participations	1 514 844,00
Autres produits (locations immeubles)	
Produits des services	372 985,64
Opérations d'ordre (Travaux régie, reprise subventions)	43 214,09
Atténuations de charges	100 000,00
Produits exceptionnels	2 132,27

5 551 653 €

Environnement

Un bilan positif des mesures mises en place

Depuis le mois de décembre 2022, les élus de Bannalec ont lancé un projet de réduction de la consommation d'énergies pour éviter un surcoût trop important par rapport aux années précédentes du fait de la hausse du coût des énergies. Ce projet a été planifié en impliquant les utillisateurs des équipements municipaux dans cette démarche. Des modifications ont été apportées aux équipements collectifs, avec par exemple la pose de programmateurs, et des efforts ont été demandés aux établissements accueillant du public et aux associations utilisant les équipements collectifs de la commune. Un objectif ambitieux de baisse de la consommation de gaz et d'électricité de 20 % pour l'année 2023 avait été fixé.

Le maire Christophe Le Roux souligne : « Grâce à la participation active des Bannalécois, nous pouvons aujourd'hui dresser un bilan positif. En effet, la baisse de consommation est d'environ 17 % pour l'électricité et de 28 % pour le gaz. Ces chiffres témoignent de l'implication de chacun et de la réussite de la démarche collective engagée. Ces efforts ont permis de maintenir l'ensemble des équipements ouverts, contrairement à d'autres communes voisines qui ont été contraintes de les fermer ».

L'extinction totale de l'éclairage du bourg a été étudiée en tenant compte des horaires des commerces de proximité, pour ne pas ajouter de contrainte supplémentaire aux Bannalécois. Les retours sont positifs et cela montre que les habitants ont compris les enjeux de la sobriété énergétique.

Le maire ajoute : « cependant, cette période nous oblige à accélérer certaines réflexions sur les travaux à mener à l'école élémentaire publique Mona-Ozouf et à la salle Pierre-Boëdec, deux postes importants de dépenses énergétiques de la commune. Une veille régulière des consommations des bâtiments municipaux continuera d'être effective pour suivre l'évolution de la situation ».

« La sobriété énergétique est un enjeu majeur pour notre commune, car chacun peut constater sur ses propres factures l'augmentation du coût des énergies. C'est pourquoi, nous devons poursuivre les efforts engagés collectivement pour maintenir cette dynamique positive. La réussite de ce projet dépend de la mobilisation de tous et de l'adoption de pratiques vertueuses en matière de consommation d'énergie ».

Sobriété énergétique en 2023

Les services municipaux ont effectué une projection de consommation d'électricité et de gaz pour la fin de l'année 2023. Cette projection est basée sur les habitudes de consommation des années précédentes, en tenant compte des variations saisonnières.

Pour certains équipements dont la consommation énergétique était significative, où il y avait souvent plusieurs utilisateurs, des réunions ont été organisées par les élus à la fin du mois de décembre pour fixer des objectifs communs de réduction de la consommation. Au mois d'avril, d'autres rencontres ont eu lieu pour faire le point, car c'est un dialogue permanent avec les responsables et bénévoles des associations avec qui la municipalité recherche des solutions et il y a un suivi régulier des consommations des équipements effectué par les agents du pôle technique.

Maintenir un certain effort est nécessaire pour atteindre les objectifs de l'année.

La baisse de consommation est d'environ :

17% pour l'électricité

28% pour le gaz

Immobilier

Un nouveau service en ligne pour la déclaration obligatoire des propriétaires

Il y a un nouveau service en ligne appelé « Gérer mes biens immobiliers » pour les personnes qui possèdent des biens immobiliers. Ce service est disponible depuis le 2 août 2021 et peut être consulté depuis votre compte en ligne sécurisé.

Le 30 juin 2023. C'est la date limite que devront respecter tous les propriétaires de biens à usage d'habitation pour les déclarer. Une obligation valable pour les particuliers et les entreprises.

Dans le détail, les propriétaires doivent, pour chacun de leurs logements, indiquer à quel titre ils les occupent. S'ils n'occupent pas eux-mêmes un bien, ils doivent indiquer l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023).

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

Environnement

Lancement de l'association de lutte contre le frelon asiatique

Début mars, une réunion de présentation de la nouvelle association bannalécoise de lutte contre le frelon asiatique a attiré une cinquantaine de personnes en réponse à l'invitation du président, Christian Gourven, accompagné du vice-président Jean-Luc Bessaguet et de Johanna Harris, apicultrice à Bannalec.

L'objectif de l'association est de mobiliser tous les acteurs dans la lutte contre cette espèce invasive, qui représente une menace considérable pour la biodiversité. Selon Christian Gourven, «un nid de frelons asiatiques peut consommer plus de 150 000 insectes de 300 espèces différentes en une année, soit 11 kg d'insectes par nid». De plus, les piqûres de ces insectes peuvent être dangereuses pour les humains, en particulier pour les enfants et les personnes âgées.

Malgré le retrait de Quimperlé Communauté en 2021, l'association a décidé de poursuivre la lutte contre le frelon asiatique en organisant une campagne de piégeage. Selon Johanna Harris, membre de l'association et apicultrice professionnelle, le piégeage des reines en mars-avril est impératif pour éviter une prolifération et des dégâts importants dans les ruches. Toutefois, la présence constante du frelon asiatique dans la région sera difficile à éliminer en raison du climat propice à son développement. les élus municipaux ont décidé d'accorder une subvention de 1000 € à cette association.

Le mégot de cigarette se recycle

Les mégots de cigarette représentent une problématique environnementale important notamment pour la qualité de l'eau.

Quelques chiffres suffisent à comprendre les enjeux. Aujourd'hui, La durée de vie des déchets dans la nature plus de 50% des mégots sont jetés dans la nature entraînant une pollution des sols, de l'eau et représentant une menace pour les espèces. Un mégot met jusqu'à 15 ans à se dégrader dans la nature. Un seul mégot de cigarette pollue 500 litres d'eau. Si l'on place un mégot dans un litre d'eau, en moins d'une centaine d'heures plus de la moitié des poissons qui s'y trouvent sont morts.

Il faut agir.

Très intéressée par l'expérience tentée à Landerneau, première ville zéro mégot en France, la municipalité de Bannalec met en place un circuit de recyclage des mégots avec l'appui des cafetiers du bourg.

Pour concrétiser son projet, la collectivité a fait le choix de collaborer avec une entreprise finistérienne innovante : MéGo ! située à Saint-Divy qui collecte, trie et recycle ce déchet en transformant l'acétate de cellulose en mobilier urbain par exemple. Tous ensemble nous pouvons y arriver !

Les déchets abandonnés le long des routes, un fléau pour l'environnement

Les abords des routes sont régulièrement jonchés de détritus abandonnés, tels que des sacs poubelle, des mégots de cigarettes, des papiers, des mouchoirs, des sacs plastique, des canettes, des bouteilles, et bien d'autres encore. Bien que ce phénomène ne soit pas nouveau, il est malheureusement toujours très présent.

Ces déchets ont des conséquences néfastes sur l'environnement, notamment en termes de salubrité et de sécurité en raison de certains déchets dangereux. Ils peuvent également causer des pollutions, altérant non seulement la qualité des sols, mais aussi celle de l'eau. Le plastique, qui représente une grande partie de ces déchets, est particulièrement préoccupant car il est très peu dégradable et se retrouve souvent dans les océans.

Bien que certains déchets soient directement jetés dans l'océan ou depuis les plages, la majorité des déchets marins (80 %) proviennent de l'intérieur des terres et sont acheminés en grande partie par les cours d'eau, dont les sources se trouvent souvent dans les fossés de nos communes.

La durée de vie des déchets dans la nature :

Entretien avec Vincent Bratzlawsky, conseiller municipal

à l'initiative de la création d'un comité vélo, regroupement des élus, des usagers et du CMJ dans la commune.

Écologie

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste ce comité vélo ?

Notre objectif est de développer des aménagements de pistes cyclables à Bannalec. Nous avons créé ce comité vélo dans le but de promouvoir la pratique du vélo et les infrastructures qui permettent cette pratique de façon sécurisée pour toutes les générations. Nous sommes engagés de manière militante, associative et sociale. Il ne s'agit pas simplement d'un projet écologique, car il y a aussi un aspect plaisir de faire du vélo.

Quels sont les freins au développement de la pratique du vélo à Bannalec ?

Le manque d'infrastructures, de pistes cyclables est le principal frein. Les gens ne se sentent pas toujours en sécurité et ont peur pour leurs enfants sur les routes en vélo. C'est pourquoi nous voulons développer des aménagements pour que la pratique du vélo soit plus accessible et plus sûre.

Quels sont les avantages de la pratique du vélo ?

La pratique du vélo est bénéfique pour la santé et permet également d'économiser de l'essence. En augmentant la place des deux roues et des piétons par rapport aux véhicules à moteur au centre-ville, nous voulons également améliorer la qualité de vie des habitants de Bannalec. Il y a également un aspect qui me semble important, c'est le cadre de vie, l'amélioration de la qualité et du confort de vie. Plus on réduira la présence de véhicules motorisés dans le bourg et plus ce bourg sera agréable.

Comment allez-vous procéder pour développer des projets sur cette thématique ?

Nous avons déjà constitué un groupe de travail avec des citoyens, des élus et les enfants du Conseil Municipal des Jeunes. Ensuite, nous avons réfléchi à un questionnaire qui sera proposé à l'ensemble des Bannalécois avant cet été et qui nous permettra de constituer un dossier avec une analyse de la situation actuelle et les projets à développer pour améliorer la place du vélo dans notre commune. Ce travail permettra d'identifier les pôles importants, les axes intéressants pour la pratique du vélo (équipements sportifs, écoles, commerces) et connaître quels sont les freins pour la pratique du vélo chez les Bannalécois et les endroits à aménager en priorité. Nous sommes convaincus qu'il y a des solutions qui ne coûtent pas cher.

En conclusion, quel est votre message aux habitants de Bannalec ?

Nous voulons encourager la pratique du vélo à Bannalec pour améliorer la qualité de vie des habitants et l'environnement. Nous sommes conscients des freins qui existent à la pratique du vélo, mais nous sommes convaincus que nous pouvons trouver des solutions ensemble. Nous invitons donc les Bannalécois à répondre au questionnaire que nous leur proposerons, afin que nous puissions construire ensemble un projet qui répond à leurs besoins et à leurs attentes.

https://framaforms.org/le-velo-bannalec-et-vous-1682320607
où les Bannalécois peuvent remplir un questionnaire du comité vélo pour les Bannalécois

Collectif B'cyclette

Des Bannalécois ont annoncé récemment la création du collectif B'cyclette. Ce collectif regroupe des amateurs de bicyclette qui apprécient de se déplacer sereinement à vélo au travail, au bourg pour faire leurs courses ou le week-end pour se balader. Les membres de B'cyclette sont des cyclistes de tous âges et de tous niveaux, avec les maîtres-mots de plaisir et de liberté de la pratique du vélo.

Les objectifs de B'cyclette sont multiples. Tout d'abord, le collectif souhaite promouvoir la pratique de la bicyclette auprès de toutes les générations, par des actions de terrain et des propositions pour les élus. Mais B'cyclette ne se limite pas à la promotion de cette pratique, le collectif souhaite également développer une culture du partage de la voie publique. Les membres de B'cyclette sont conscients que le partage de la voie publique entre les différents modes de transport peut parfois être source de conflits. En sensibilisant les cyclistes, les automobilistes et les piétons aux règles de la circulation et en encourageant le respect mutuel, B'cyclette souhaite contribuer à la création d'un environnement plus sûr et plus convivial pour tous les usagers de la voie publique.

Hypnose

Marjorie laligue soulage par l'hypnose

Au centre Floressence, Marjorie Laligue propose des séances d'hypnothérapie pour aider les personnes en souffrance ou pour soigner une addiction. Elle a travaillé comme infirmière libérale pendant 10 ans avant de se former à l'hypnose et elle utilise désormais l'hypnothérapie, y compris l'hypnose éricksonienne et l'EMDR (par mouvements oculaires), pour aider les patients atteints de burn-out, de dépression, de perte de poids, d'addiction et pour l'accouchement, et propose également des visites à domicile pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

L'hypnose éricksonienne est une méthode thérapeutique qui permet d'atteindre un état modifié de conscience. Cela permet de travailler sur ses peurs, ses angoisses, ses blocages, et de retrouver de la confiance en soi.

C'est également possible pour les femmes enceintes, car Marjorie été formée pour l'hypnonatal, une méthode de bien-être psychique dédiée à l'accouchement, pour les femmes qui sont entre 5 et 9 mois de grossesse.

Marjorie est présente au centre Floressence à Kervinic, du lundi au samedi et se rend à domicile, pour ceux qui ne peuvent se déplacer.

Email : marjocaron@orange.fr
Tél : 06 26 96 63 34

https://marjorielaligue-hypnose.fr

Facebook : https://www.facebook.com/marjoriehypno

Portes ouvertes au centre Floressence le samedi 7 octobre de 10 h à 18 h

Bien-être

Audrey Brasier, praticienne en massage bien-être

Audrey Brasier propose ses services au centre Floressence, rue de Kervinic. Originaire de l'île de La Réunion, elle s'est installée en Bretagne en 2017. En 2021, la crise sanitaire du Covid l'a amenée à réfléchir sur son avenir professionnel et à se former au centre de formation en massage Suntaya de Saint-Brieuc, où elle a acquis différentes techniques de massage et le diplôme de praticienne Spa et bien-être.

Elle s'est spécialisée dans les massages aux huiles essentielles pour travailler sur les douleurs, le stress émotionnel et permettre aux clients de lâcher-prise et de se détendre. Elle intègre les huiles essentielles selon le diagnostic qu'elle effectue et selon les besoins de chaque personne. Elle s'adapte pour permettre à chacun de se reconnecter à soi et à son corps.

Audrey consulte uniquement sur rendez-vous au centre Floressence et propose également des massages à but non thérapeutique en entreprise (massage assis).

Pour prendre rendez-vous, il suffit de téléphoner au 07 69 68 58 22.

Plus d'informations sur les services proposés par Audrey sont disponibles sur son site web www.audunivers.com.

Bien-être

Malika Champigny, au service de votre bien-être

Malika Champigny, une thérapeute de 42 ans, propose ses services au centre Floressence situé à Kervinic. Après différentes expériences professionnelles, elle a décidé de se lancer dans une nouvelle voie, pour aider les autres. «Je ressentais le besoin de me sentir utile et de faire du bien aux autres. J'ai donc entamé une reconversion professionnelle, avec différentes formations, notamment en réflexologie plantaire, sophrologie et massage pour femmes enceintes», explique-t-elle.

Malika est sophrologue formée à l'IFS et réflexologue plantaire certifiée. Elle accompagne ses clients à toutes les étapes de leur vie en utilisant des techniques de médecine traditionnelle asiatique. Elle soulage les troubles du quotidien tels que la gestion du stress, la maîtrise de la colère, l'aide à la préparation d'un examen ou encore l'amélioration du sommeil. Les séances peuvent être collectives ou individuelles.

Malika propose également des massages pour les femmes enceintes : durant et après la grossesse, elle accompagne ces femmes, ainsi que leur enfant, en pratiquant des massages ayurvédiques afin de soulager les maux physiques ou encore les problèmes de sommeil.

Malika se déplace au domicile de ses clients ou les reçoit dans son cabinet. Les séances durent une heure et permettent de détoxifier l'organisme et de redynamiser le corps.

Elle est disponible sur rendez-vous au 06 51 08 34 19.

Plus d'informations sur son site https://les3equilibres.fr et sur Facebook.

Coiffure

Le salon de coiffure «Les Ciseaux de Lucie»

Depuis le 4 avril 2023, le salon de coiffure Les Ciseaux de Lucie a ouvert ses portes sous la direction de la jeune propriétaire de 22 ans.

Le salon de coiffure Les Ciseaux de Lucie est situé au 19 rue de la Gare à Bannalec, où exerçait auparavant Sonia Le Doucin. Lucie Le Mao propose des prestations de qualité pour hommes, femmes et enfants.

Les Ciseaux de Lucie est un salon chaleureux et convivial, où l'on se sent bien dès les premiers instants. La jeune propriétaire a souhaité créer un espace où chacun se sent à l'aise, où l'on peut discuter et échanger avec sa coiffeuse. Dans ce salon, on prend soin de vous et de vos cheveux, avec passion et professionnalisme.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :
Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, ainsi que le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter le salon au 02 98 39 41 16.

lesciseauxdelucie29@gmail.com

Le salon est également présent sur Facebook et Instagram

Hypnose

De l'hypnothérapie avec Les Clés Dujardin

Sandrine Pichon Dujardin a ouvert son entreprise «Les clés Dujardin» en tant qu'autoentreprise en janvier de cette année, avec un cabinet situé à l'adresse 502 Kérignan à Bannalec.

Elle s'adresse à ceux qui cherchent à résoudre leurs problèmes de manière naturelle et efficace. À 40 ans, Sandrine possède une solide expérience dans le domaine des soins aux personnes après 17 ans en tant qu'aide-soignante et 3 ans en tant qu'animatrice auprès des résidents de l'EHPAD Les Genêts. Elle s'appuie également sur une formation en hypnothérapie, préparée au centre Epsylone de Lorient pour vous aider à trouver des solutions à vos problèmes grâce à ses compétences et son expertise.

L'hypnothérapie est une forme de thérapie qui utilise l'état de conscience modifiée pour aider les gens à résoudre leurs problèmes, tels que le stress, les phobies, la perte de confiance, la relaxation, la perte du sommeil ou l'arrêt du tabac. La séance dure entre 1 heure et 1 heure 30 et peut être suivie pour une durée maximale de 6 mois (soit 4 à 5 séances), sauf cas exceptionnel. L'objectif est de s'adresser à l'inconscient de la personne à travers des phrases d'accroche pour lui apporter une solution à ses problèmes.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, veuillez contacter Sandrine au 06 98 11 36 51 ou par email à lesclesdujardin@gmail.com.

Animaux

Création de l'entreprise Croas comportement

À 30 ans, Noémie Croas se lance comme comportementaliste spécialisée dans la relation avec les animaux domestiques. « En 2016, j'ai obtenu une licence de biologie à l'Université de Toulouse et puis j'ai choisi d'intégrer l'armée. Mais depuis l'année dernière, j'ai suivi une formation comportementaliste chiens et chats et obtenu l'attestation ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques) qui permet de travailler avec les animaux domestiques. J'ai également été sensibilisée à cette thématique en tant que bénévole dans des associations qui gèrent des centres de soins pour animaux blessés ou abandonnés (SPA et volée de piafs)». Elle a donc créé la microentreprise Croas comportement depuis le 2 janvier 2023.

Noémie propose ses conseils pour accompagner les personnes qui éprouvent des difficultés avec le comportement de leur animal domestique. « Je me déplace au domicile des personnes pour échanger et observer leur environnement et la manière dont se comporte leur animal. Il n'y a pas de solution simple et chaque duo homme/animal est unique : mon rôle est de leur apprendre à mieux se comprendre, se connaître en proposant des solutions adaptées et respectueuses de chacun. J'interviens pour des comportements comme l'agressivité, la peur, l'anxiété, la destruction, les miaulements/aboiements intempestifs. Je peux également conseiller des familles qui ont un désir d'adopter un animal, par rapport à leur environnement et habitudes de vie et établir un bilan pré-adoption ».

Noémie se déplace dans les départements du Finistère et du Morbihan sans limite de kilométrage et propose des visios dans toute la France.

https://croascomportement.com

07 56 88 15 24
contact@croascomportement.com

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9 h à 19 h

Installation

Adrien Fiche lance l'entreprise AD Bois Créations

Le Bannalécois Adrien Fiche a lancé sa propre entreprise, AD Bois Créations, qui a ouvert ses portes le 1er février 2023 dans la commune. Avec un BEP dans les métiers du bois et un Brevet Professionnel de menuisier, obtenus lors d'une formation en alternance avec un artisan local, Adrien a acquis une solide expérience dans la construction de maisons à ossature en bois.

Après avoir travaillé pendant huit ans dans ce domaine pour une entreprise du Pays Bigouden, Adrien a décidé de créer sa propre entreprise et de proposer ses services pour la construction de charpentes, les extensions en ossature bois, les carports, les abris de jardin, les terrasses et les bardages. Il intervient dans un rayon de 20 kilomètres autour de Bannalec et réalise des devis gratuits.

Pour le contacter, il suffit d'appeler le 06 62 99 85 58 ou d'envoyer un email à adbois.creations@gmail.com.

Installation

AD Multiservices

Anthony Alves, un jeune entrepreneur âgé de 26 ans, a lancé sa micro-entreprise AD Multiservices à Bannalec, au début de l'année 2023. Cette entreprise propose une variété de services de jardinage tels que la tonte, la taille de haies et l'élagage, ainsi que l'aménagement de terrains tels que les allées, les terrasses et les murs. Anthony Alves propose également des services de petite maçonnerie intérieure et extérieure.

Avant de lancer sa propre entreprise, Anthony Alves a travaillé dans une grande entreprise locale spécialisée dans les aménagements extérieurs et possède également une expérience en tant que plaquiste et enduiseur. Il est également qualifié pour effectuer la pose de plaques de plâtre et de carrelage.

AD Multiservices se déplace sur un rayon de 50 kilomètres et peut éventuellement se déplacer plus loin en fonction du chantier.

Les devis sont gratuits et les clients peuvent contacter Anthony directement au 06 11 75 65 89 (horaires : 7 h 30 -19 h) **ou par courrier électronique à l'adresse admultiservices19@gmail.com**

Installation

Création de la SARL Sinquin Élagage

Steven Sinquin, âgé de 36 ans, a décidé de se lancer dans l'entrepreneuriat en créant la SARL Sinquin Élagage.

Après avoir suivi une formation en agroéquipement et maintenance à la Maison Familiale Rurale d'Elliant, Steven a travaillé pendant huit ans comme mécanicien agricole dans une grande entreprise locale et dix ans dans une entreprise de travaux agricoles. La SARL Sinquin Élagage, qui intervient dans un rayon de 20 km autour de Bannalec, propose ses services aux particuliers, professionnels et collectivités.

Les devis sont gratuits et Steven est disponible du lundi au samedi pour répondre à vos demandes. Son entreprise est spécialisée dans les travaux d'élagage avec lamier jusqu'à une hauteur maximale de 9 mètres, la taille d'arbres et de haies, le passage d'épareuse sur les bords de route et l'entretien des talus ainsi que le débroussaillage et l'entretien de terrains.

Steven Sinquin met tout en œuvre pour offrir un service de qualité et des prestations sur mesure, adaptées aux besoins de chacun.

Pour le joindre, n'hésitez pas à l'appeler au 06 66 30 21 89 ou à lui envoyer un e-mail à l'adresse suivante: steven.sinquin@hotmail.com.

Athlétisme

La municipalité soutient Donovan Christien

Au mois de février, une trentaine de membres et responsables de l'association Banaleg Bro Kemperle Athlé (BBKA), se sont rassemblés pour assister à la remise d'un chèque de 1000 € à l'association « Christien Donovan : destination JO ».

Cette subvention exceptionnelle a été accordée par les élus de la commune lors du conseil municipal du 9 décembre 2022.

Devant l'ensemble des participants, le maire Christophe Le Roux et l'adjoint délégué aux sports Sylvain Dubreuil ont remis le chèque à l'athlète Donovan Christien, membre du club BBKA. Cette somme permettra à Donovan de couvrir une partie des frais liés à sa préparation pour les jeux olympiques de 2024, auxquels il aspire à participer.

Le maire a tenu à encourager Donovan, le félicitant pour son parcours sportif et son engagement. Il a également souligné que la ville de Bannalec était fière de pouvoir accompagner les sportifs locaux dans leur ascension vers les sommets. De son côté, l'adjoint délégué aux sports a rappelé l'exemple d'un tel parcours auprès des jeunes sportifs auprès desquels Donovan reste un modèle à suivre.

Handball

Le HBCB a fêté ses 30 ans

Le Handball Club Bannalec (HBCB) a célébré son 30e anniversaire lors d'une soirée riche en émotions et en retrouvailles. Deux événements majeurs ont marqué cette occasion spéciale : un match amical entre les anciens et les joueurs actuels à la salle de sports, suivi d'une soirée conviviale à la salle Jean-Moulin.

Au total, 140 convives se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un moment convivial. Un diaporama composé de plusieurs centaines de photographies a été diffusé pour permettre de retrouver des visages familiers et revivre les moments forts des 30 années d'existence du club. Les anciens joueurs ont partagé des souvenirs et des anecdotes, ravivant ainsi l'histoire du HBCB.

La soirée s'est ensuite poursuivie avec un repas et une soirée dansante animée par le DJ Thony de Spézet. Les 30 ans du HBCB ont été une belle occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à faire du club ce qu'il est aujourd'hui.

Football

Loïc Toquec de retour à la tête du club de football

Loïc Toquec, ancien joueur, trésorier et président du club de football Fleur de Genêt, a pris la présidence du club en cours de saison. Il a présenté son plan pour sauver le club lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le samedi 28 janvier 2023.

Le maire, Christophe Le Roux, et son adjoint délégué aux associations, Sylvain Dubreuil, étaient présents à la réunion. Le maire a déclaré que la municipalité était toujours prête à aider les associations si nécessaire.

Loïc Toquec a demandé à ce que tout le monde travaille ensemble pour redresser le club. Il a rencontré les dirigeants de l'école de football, les équipes de jeunes et les membres du bureau pour discuter de la situation du club avant de se relancer dans cette aventure sportive et humaine. Il a également présenté son projet pour redresser les finances du club.

En fin de réunion, il a été élu à l'unanimité à la présidence du club et a constitué un nouveau conseil d'administration avec une quinzaine de personnes présentes à cette soirée.

Gîte

La réhabilitation réussie du moulin de Kerchuz

Élément paysager incontournable mais aussi moteur économique essentiel, le moulin à eau a profondément marqué la société rurale bretonne.

Pendant des siècles, les moulins à eau ont été une énergie gratuite tout en bénéficiant des ressources en matière première fournies par la forêt.

Le moulin de Kerchuz date de 1897 comme l'atteste l'inscription gravée sur un linteau de pierre du bâtiment. Le 1er propriétaire était Pierre Traouen et il a été édifié par son voisin Vincent Le Bris, né en 1836 à Kerliver, cultivateur et maçon.

L'idée de restaurer ce moulin à eau, situé sur la rive droite de l'Isole, remonte à 1979. Le meunier Henri Kerbiquet devait prendre sa retraite un an plus tard. Le projet avait été présenté et l'achat validé par le syndicat intercommunal du bassin de l'Isole, présidé par Louis Le Pensec, qui avait fortement milité pour en faire un éco-musée de la meunerie. Henri Kerbiquet y travaillait depuis 1946, il avait pris la succession de ses beaux-parents.

Ce moulin renferme des richesses technologiques : une roue à augets de 4,80 m de diamètre, des roues crantées, des monte-sacs, des roues meunières, une dynamo qui a servi à alimenter les 7 fermes du coin en électricité pendant la seconde guerre mondiale. C'est d'ailleurs l'ancien meunier qui assurait les visites guidées au début du projet, avant que le syndicat intercommunal ne recrute un salarié.

Julien et Marie Chalony ont racheté la propriété de Kerchuz, il y a 5 ans. Artisans peintres installés dans la commune de Bannalec, ils ont d'abord rénové le gîte, qu'ils ont dénommé le moulin de Louise en référence à leur fille, pour une activité de location saisonnière. Julien se souvient avoir effectué une visite de ce moulin avec la classe de CM2 de Madame Lucas de l'école élémentaire publique au début des années 90. À l'époque, le moulin avait été remis en route pour des visites de groupes grâce à la présence d'objecteurs de conscience. Plus tard, il a découvert qu'une bonne partie de sa famille était originaire de ce quartier.

Progressivement, ils avancent dans leur projet de restaurer le moulin à l'identique : la roue à augets avec les planches issues des châtaigniers qui ont été coupés à l'arrière du bâtiment, sur la propriété de la famille. C'est grâce à Yaël Restoin qui dirige l'entreprise Le Scieur Restoin à Kernascléden et à son père Éric menuisier à Quimperlé, que Julien et Marie ont réussi à refaire cette roue qui a été remise en route en décembre 2022. D'ailleurs le couple ne compte pas en rester là et Julien et Marie ont récemment fait l'acquisition de la maison de Vincent Le Bris, situé à une cinquantaine de mètres du moulin, construite en 1888 et qui nécessitera également de gros travaux car elle était à l'abandon depuis des années.

Julien et Marie ont terminé depuis plusieurs mois la restauration du gîte qu'ils ont aménagé avec beaucoup de goût : ils accueillent régulièrement des touristes étrangers attirés par le calme et la splendeur des lieux, pour déconnecter d'une vie professionnelle intense. Pour un week-end, une semaine ou plus, ce moulin du 19e siècle de 110 m2 offre une belle vue sur la rivière, pour 6 personnes, avec sauna et hammam, sur une propriété atypique de plusieurs hectares.

Contact : www.bretagnesudlocations.com

Théâtre

La Cie du Grand Tout s'installe à Bannalec

La Compagnie du Grand Tout, qui était précédemment basée en Haute-Loire, a désormais élu domicile à Bannalec avec une nouvelle équipe prête à partir à l'aventure artistique. Ce nouvel élan permettra aux membres de la compagnie de se rapprocher de leur lieu de travail et de résidence, et de développer des projets en collaboration avec les habitants du territoire.

La compagnie a pour objectif de diffuser des spectacles tout public dans les structures culturelles de la région. En outre, des stages de clowns animés par le comédien Erwan David sont également prévus, ainsi qu'une création pour l'automne 2024.

Le nouveau bureau est composé de Gladez Shorlan, présidente de l'association, Julia Fournier, trésorière, et Olivier Gloanec, secrétaire.

Jardin partagé

Une nouvelle équipe au jardin partagé

Une nouvelle équipe a pris les commandes de l'association qui gère le jardin partagé de Kervinic-Vian. L'association Le Jardin Partagé de Bannalec a pris la forme d'une association type loi 1901 sous une forme collégiale depuis septembre 2022, avec l'envie de fonctionner différemment et de faire émerger de nombreux projets au jardin.

Les adhérents ont semé plus de 600 plants de pommes de terre dans la grande parcelle de 100 m² dédiée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune. Des journées découvertes du potager avec l'accueil de loisirs de Quimperlé Communauté ou la structure des Tickets Sports sont également en réflexion.

Mi-avril, une opération Portes Ouvertes a permis de découvrir les activités de l'association et de rencontrer ses membres. Une douzaine de producteurs de l'AMAP étaient également présents à cet évènement ainsi que l'association de lutte contre le frelon asiatique.

Il est toujours possible de rejoindre l'association et prendre une parcelle. Les tarifs sont de 5 € pour l'adhésion à l'association et de 20 € pour jardiner une parcelle de 50 m2 et participer aux différentes activités de l'association. Les adhérents possèdent tous une clé et ont la possibilité d'utiliser l'outillage collectif et les réserves d'eau.

Théâtre

Du théâtre avec Les Petits Molière

Une nouvelle association culturelle vient de voir le jour à Bannalec : Les Petits Molière ont pour ambition de développer des ateliers de théâtre en direction des 8-20 ans dans la commune.

Isabelle Coquand, enseignante en retraite installée à Bannalec depuis quelques mois, a décidé de partager sa passion pour le théâtre en créant l'association culturelle Les Petits Molière. Les ateliers proposés sont destinés à des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 8 à 20 ans, avec des tranches d'âge spécifiques. Les cours seront dirigés par l'enseignante bénévolement, avec un focus sur des auteurs tels que Ionesco, Molière et Gripari, ainsi que des pièces primées aux concours d'écriture. En fin d'année, une représentation aura lieu pour les familles et le public.

Les ateliers de théâtre peuvent apporter plusieurs avantages aux participants, tels qu'une confiance en soi, une culture enrichie, des progrès en mémoire, l'apprentissage de la langue française et des compétences en matière de performance scénique. Des stages pendant les vacances scolaires sont également prévus, couvrant des aspects tels que la prononciation, la diction, la relaxation, l'improvisation et le travail d'apprentissage des textes.

Contact :
06 25 85 74 52
et icoquand@gmail.com

Covoiturage

Quimperlé Communauté soutient le covoiturage

Depuis le 14 avril 2023, Quimperlé Communauté a mis en place Karos, une application de covoiturage national, pour encourager le covoiturage domicile-travail et compléter le réseau de transport TBK.

Sur un territoire à dominante rurale où le transport collectif ne peut répondre à tous les besoins, Karos représente une option efficace pour les déplacements quotidiens moins chers et plus respectueux de l'environnement.

Quimperlé Communauté subventionne les trajets réalisés avec Karos, tout comme elle participe financièrement au service de transport TBK, pour proposer des tarifs accessibles à tous. Le calcul des frais et le paiement se font via l'application.

Le gouvernement soutient également le covoiturage en offrant une prime de 100€ aux conducteurs qui utilisent des applications comme Karos. En outre, Karos s'intègre parfaitement aux habitudes des habitants du Pays de Quimperlé et facilite l'intermodalité en s'appuyant sur les réseaux de transport TBK et CTRL.

Pour télécharger l'application : www.karos.fr

La tribune de l'équipe municipale

Un budget maîtrisé

Les élus ont adopté le budget de la commune.

La bonne gestion financière et l'implication de tous évitent la nécessité d'une augmentation des taux d'imposition. La municipalité pérennise les services publics locaux, les investissements, le soutien affirmé aux associations.

Nous savions que le pari serait difficile à assumer : il l'a été, malgré un début de mandat marqué par la crise COVID, puis il y a peu, l'augmentation très importante des coûts énergétiques.

A tous les niveaux, chacun a participé à des efforts importants afin de faire perdurer notre modèle local d'une vie municipale riche et attractive.

Dans un contexte parfois anxiogène sur le plan national, force est de constater que les réponses existent. Elles sont locales, elles émergent au quotidien de chacun des acteurs qui font vivre Bannalec.

Nous devons nous en réjouir collectivement et continuer ce chemin.

Pour 2023, de grands chantiers seront lancés pour poursuivre le développement et l'embellissement de notre commune dans le respect de notre environnement.

N'hésitez pas à consulter quotidiennement les informations municipales à travers les outils numériques ou papiers diffusés par la mairie.

Par ailleurs, en 2023, nous transformerons notre bulletin municipal pour qu'il soit encore plus accessible et adapté aux usages d'aujourd'hui.

Les beaux jours arrivants, les associations peaufinent les différents évènements qui nous permettront de retrouver notre convivialité. Si vous avez quelques instants à leur consacrer, n'hésitez pas à prêter main forte aux bénévoles de notre commune…

Tangram

Des bénévoles à la médiathèque

Dans le cadre de la mise en place d'un bénévolat de présence et/ou de compétence, la collectivité a décidé, pour assurer certaines des activités prévues tout au long de l'année à la médiathèque, de faire appel à des bénévoles pour participer à certaines missions comme l'extension du service de portage à domicile, ou des missions autour du rangement, du reclassement des documents, de renseignement et de recherche documentaire pour le public.

Il ne s'agit pas de suppléer aux responsabilités du personnel mais de compléter leurs compétences. C'est une belle façon d'associer les Bannalécois à la vie locale ; ils peuvent apporter ainsi de nouvelles idées et sensibiliser les publics à leurs passions à travers des animations dans le cadre de bénévolat de compétences.

Une réunion sera prochainement programmée pour identifier les volontaires.

Renseignements auprès de la responsable du Tangram.

Informatique

L'@ssourie propose de découvrir Linux

Depuis la fin du mois de mars, l'association L'@ssourie propose un point info Linux tous les derniers vendredis de chaque mois de 14 h à 17 h 30 à la médiathèque Le Tangram.

Ce point info est ouvert à tous et ne nécessite pas de réservations préalables. Linux est un système d'exploitation connu pour sa stabilité, sa sécurité et sa flexibilité. Enfin, ce système informatique privilégie les logiciels libres et gratuits.

Ce nouveau rendez-vous mensuel de la médiathèque a déjà trouvé son public.

Tangram

La signalétique de la médiathèque

Un travail a été engagé sur l'identité visuelle de ce nouveau lieu culturel qu'est la médiathèque Le Tangram, afin de lui créer une identité conforme à ses usages.

Pour définir cette identité, la municipalité a collaboré avec Félix Compère, designer graphique.

Trois valeurs fondatrices ont été retenues : la convivialité, l'innovation et l'accessibilité pour tous.

Lecture

La bibliothèque à votre porte : découvrez le service de portage à domicile de livres

Le service s'adresse à toute personne dans l'incapacité de se déplacer de manière temporaire ou permanente, habitant Bannalec : les seniors, les personnes en situation de handicap ou les femmes enceintes.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous suffit de téléphoner au 02 98 35 40 50.

Un premier entretien téléphonique permettra de connaître vos goûts en matière lecture.

Vous pouvez emprunter plusieurs documents pour quatre semaines. La durée de l'emprunt est renouvelable, une fois.

Chaque adhérent est responsable des ouvrages qu'il a empruntés. Il s'engage à remplacer chaque document perdu ou détérioré.

Ensemble, nous convenons d'un rendez-vous. Une bibliothécaire viendra sonner à votre domicile. Si vous êtes abonné, les documents seront enregistrés en amont sur votre compte lecteur. Si vous n'êtes pas abonné, la bibliothécaire viendra avec un bulletin d'inscription à remplir.

Ensuite, nous pouvons venir régulièrement selon vos besoins. Par exemple, à un rythme d'une fois par mois.

Agenda du Tangram

Du 3 mai au 30 juin 2023

Exposition Biodiversité vitale et fragile

La grande diversité des espèces vivantes est source d'aliments, de médicaments, de connaissances. Elle permet le maintien des grands équilibres écologiques. Sous la pression des activités humaines, les espèces vivantes disparaissent à un rythme accéléré. Étudier et protéger la biodiversité devient une question de survie.

Exposition en partenariat avec la Bibliothèque Départementale du Finistère.

Du 4 juillet au 26 août 2023

La Bretagne d'Anne Féret

Anne Féret est une artiste peintre de Bannalec. Dès l'enfance, elle reproduisait les paysages environnants sur son carnet de croquis. La Bretagne est un de ses thèmes favoris pour les couleurs changeantes au gré des marées. Au cours de ses promenades, elle prend des photographies pour essayer de capter les variations des lumières. Dans ses aquarelles, la symétrie joue un rôle déterminant dans la composition au même titre que le choix des couleurs. Les paysages du Finistère sont, pour elle, une source d'inspiration illimitée.

Les rendez-vous de 2023

Juin

Dimanche 04 : Rando des Genêts, Rando des Genêts *A. Duval*
Samedi 10 : Concert, Les Déglingos *Salle Jean Moulin*
Samedi 10 : Kermesse de l'école, Comité de soutien de l'école Diwan *École*
10 & 11 : Tournoi Bercy, Fleur de Genêt *Stade / Duval*
Samedi 17 : Kermesse, APEL école Notre-Dame *École*
Dimanche 18 : Randonnée pédestre, Comité de Saint Cado *Chapelle de St Cado*
Vendredi 23 : Fête de la musique *Bourg*
Samedi 24 : Kermesse, APE des écoles publiques *École*
Samedi 24 : Tournoi, Pétanque *A. Duval*
Samedi 24 : interclubs régional Benjamins / Minimes, BBKA *A. Duval*
Dimanche 25 : Pardon, Comité de Saint-Jacques *St Jacques*
Jeudi 29 : Atelier jardinage (matin), Jardiniers des 6 rivières *A. Duval*

Juillet

Tous les vendredis de juillet et août, concours de pétanque au boulodrome *Stade*

01 & 02 : Exposition «Toc, toc, toc, portes», Scarlett *Anciens haras*
Samedi 01 : Olympiades, Jeunesse Sans Frontières *André Duval*
Samedi 01 : Repas - Cochon grillé, UNC *Salle Jean Moulin*
Samedi 01 : Portes ouvertes, Pompiers *Centre de secours*
Vendredi 07 : Meeting nocturne, BBKA *Stade Jean-Bourhis*
Samedi 08 : Repas, Sté de chasse La Bannalécoise *André Duval*
Samedi 08 : Concours local modèle et allures, Sté du cheval breton *Stang-Huel*
08 & 09 : Exposition «Toc, toc, toc, portes», Scarlett *Anciens haras*
Dimanche 09 : Pardon, Comité de Trébalay *Trébalay*
Jeudi 13 : Repas moules-frites, Supporters Fleur de Genêt *André Duval*
Jeudi 13: Feu d'artifice *Stade*
15 & 16 : Kermesse et soirée rétro, La licorne de la liberté *André Duval*
19 au 29 : Tournoi d'été du TCB, Tennis *Terrains et salle rue de Kerlagadic*
Vendredi 21 : Vendredis musicaux, Bann'anim *Bourg*
23 au 28 : Chant, IZEL ABE *Salle Auguste-Salaun*
Vendredi 28 : Vendredis musicaux, Bann'anim *Bourg*
29 & 30 : Challenge Rostren, Club pétanque *André Duval*
Dimanche 30 : Pardon traditionnel (et repas le soir) *Sainte-Anne*

Août

Vendredi 04 : Vendredis musicaux, Bann'anim *Bourg*
Samedi 05 : Concours départemental modèle et allures, Société du cheval breton *Stang-Huel*
Dimanche 06 : Festival des vieux métiers, Ensemble Folklorique *Stang-Huel*
Dimanche 06 : Concours départemental d'utilisation, Société du cheval breton *Stang-Huel*
Dimanche 06 : Pardon: prières et parcours pédestre le matin, Comité de l'Église-Blanche *Église Blanche*
Samedi 12 : Repas, Pétanque *Salle Jean Moulin*
Lundi 14 : Moules frites - soirée cabaret, Ensemble Folklorique *Bourg*
Mardi 15 : Festival Folklorique «Les Genêts d'Or», Ensemble Folklorique *Bourg*
Samedi 26 : 50 ans du comité (repas, randonnées...), Comité Saint Cado *Chapelle*
26 & 27 : Fest Marc'h Tan, L'Ankou *André Duval*
Dimanche 27 : Tournoi de «rentrée», Poker club *Saint-Jacques*